



Marseille, le 21 février 2019

Monsieur Renaud MUSELIER

Président du Conseil Régional Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Député Européen

OBJET : PREAVIS DE GREVE POUR LES JOURNEES DU 1^{ER} MARS AU 15 MARS 2019

Monsieur le Président,

Par la présente, la CGT dépose un préavis de grève couvrant l'intégralité des personnels du Conseil Régional PACA pour les journées des 1^{er} mars 2019 de 0h00 à minuit, 4 mars de 0h00 à minuit, 5 mars de 0h00 à minuit, 6 mars de 0h00 à minuit, 7 mars de 0h00 à minuit, 8 mars de 0h00 à minuit, 11 mars de 0h00 à minuit, 12 mars de 0h00 à minuit, 13 mars de 0h00 à minuit, 14 mars de 0h00 à minuit et 15 mars de 0h00 à minuit

Suite au mouvement de grève du 31 janvier, la surdité et la volonté de passage en force perdurent dans la collectivité.

Les agents, fortement mobilisé.e.s, continuent de se battre pour leur droit et pour rendre le service public dans des conditions optimum. La CGT mettra son organisation syndicale à la disposition. Les agents, et la CGT à leurs côtés refusent de voir la maladie traitée sous un angle punitif. Personne n'est coupable d'être malade, personne ne doit être sanctionné pour cela.

- Maintien de la Prime de fin d'année en l'état. Si on devait y toucher ce serait uniquement pour la revaloriser
- Fin de la suppression des postes et remplacement immédiat des postes manquants, des agents en mobilité, des agents en maladie et en congé maternité
- Recentralisation de nos missions sur l'intérêt général et arrêt des coupes budgétaires
- Plus spécifiquement sur la réorganisation de la DGATEDD :
 - o Retrait du projet de la réorganisation
 - o Engagement d'une médiation pour définir un projet de réorganisation concerté
 - o Remise en cause de la mise en mobilité et arrêt immédiat du déclassement des agents sous couvert de réorganisation
- Retour des SAF dans les Directions
- Conservation du temps de travail des ARL, refus de la mise en place des heures supplémentaires

Pour la CGT,
Le secrétaire général,

COUSTON Yves